

**Zeitschrift:** Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = revue de la Société Suisse des Bibliophiles

**Herausgeber:** Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft

**Band:** 63 (2020)

**Heft:** 2

**Artikel:** Étienne Valancier : parcours d'un poète Huguenot durant les Guerres de Religion

**Autor:** Ducimetière, Nicolas

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-880857>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

NICOLAS DUCIMETIÈRE  
ÉTIENNE VALANCIER –  
PARCOURS D'UN POÈTE HUGUENOT DURANT  
LES GUERRES DE RELIGION

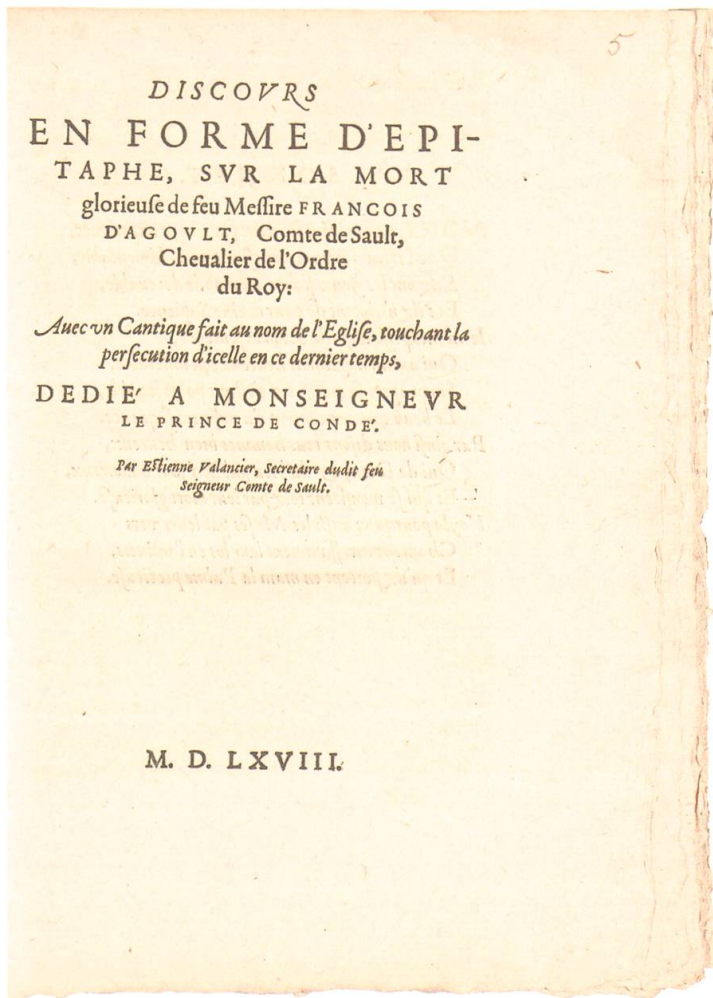
Pendant près de quarante ans (1562-1598), huit Guerres de Religion ont ensanglanté la France, mettant aux prises Catholiques et Huguenots dans une mêlée fratricide. En une époque où la poésie occupait la place culminante de la littérature, les deux camps ont vu naître une poésie de combat, une poésie politique mise au service des intérêts des deux fois, mais aussi des princes et grands seigneurs belligérants. Si le grand Ronsard emboucha sa trompette à la demande de la reine-mère Catherine de Médicis, les rimeurs protestants ne furent pas les derniers à célébrer leurs propres héros, en premier lieu le prince de Condé, tout en accablant leurs adversaires (et souvent amis d'hier).

Les productions de ces poètes engagés furent, bien entendu, de qualité inégale : pour un Agrippa d'Aubigné, combien de rimeurs plus modestes, au nom tombé dans l'oubli. Quelques travaux d'ampleur ont brossé une fresque d'ensemble de cette production poétique, spirituelle ou politique, en premier lieu l'ouvrage admirable de Jacques Pineaux paru il y a quarante ans.<sup>1</sup> Certains auteurs rares ont toutefois échappé à leur zèle, leurs publications étant difficiles à se procurer et leur biographie trop incertaine. Ainsi en fut-il du poète français protestant Etienne Valancier (v. 1545 - apr. 1584), natif de la province du Forez, voisine du Lyonnais. Ce Protestant déterminé mit sa Muse au service de la cause réformée et de la célébration de ses chefs. De ce fait, son œuvre poétique, qui comprend au total une demi-douzaine de publications, concerne principalement des événements politiques du temps. On y relève toutefois aussi quelques poésies purement morales. Faute de documents d'archives le concer-

nant, ces œuvres, au demeurant fort peu communes en collections privées<sup>2</sup> comme publiques (l'une de ces éditions est même un *unicum*, dont le seul exemplaire connu – présenté et étudié ici pour la première fois – se trouve conservé en Suisse), constituent donc notre seule source sur ce poète. A partir de ces livres rares et d'autres éléments épars (pour certains inédits), tentons de reconstituer la vie et le parcours de ce modeste rimeur huguenot aux temps des Guerres de Religion.<sup>3</sup>

*Un Protestant forézien  
au service du comte de Sault*

En dépit de recherches poussées en archives (notamment auprès des archives départementales de la Loire), on ignore encore tout de la famille d'Etienne Valancier, dont le nom se trouve d'ailleurs dans de nombreuses sources, mais à tort, orthographié «Valencier». On peut toutefois affirmer sans risque qu'il était natif de la province du Forez, attendu que sa qualité de «*Foresien*» s'affiche clairement au titre de presque toutes ses publications. Il est possible que le poète ait vu le jour à Saint-Etienne ou dans ses environs immédiats. Un grand nombre de Valancier, artisans métallurgistes ou petits commerçants, est en effet recensé, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, dans les faubourgs nord de la ville, en un lieu-dit nommé justement La Valencière (aujourd'hui sur le territoire de la commune de L'Etrat).<sup>4</sup> Deux frères, «*Estienne et Jehan Valancier*», sont par exemple cités en 1548 comme tenanciers d'une terre léguée à l'église voisine de La Tour-en-Jarez.<sup>5</sup> On peut sans doute les considérer comme des



Ill. 1 : Etienne Valancier, *Discours en forme d'Épitaphe, sur la mort glorieuse de feu Messire François d'Agoult...*, s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, f. (1) r<sup>o</sup> (page de titre). Seul exemplaire connu ? Berne, Universitätsbibliothek.

parents de notre poète, ainsi qu'un certain Antoine (époux de Marguerite Chappuys) vivant à la même époque.<sup>6</sup>

Présenté comme étudiant au milieu des années 1560, Etienne Valancier devait alors avoir une vingtaine d'années environ, ce qui placerait sa naissance aux alentours de 1545. Il ne semble par ailleurs pas que ses parents aient occupé une position en vue : leur nom n'apparaît pas dans les archives municipales. Une vie de Valancier (sans doute assez brève) avait été écrite par l'académicien et poète Guillaume Colletet (1598-1659), qui avait consacré de nom-

breuses recherches bio-bibliographiques aux anciens rimeurs français.<sup>7</sup> Mais cette notice, malheureusement jamais recopiée ou exploitée par les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle, fit partie des textes inédits de Colletet disparus dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre en 1871.<sup>8</sup> Probablement élevé dans la religion protestante, Valancier mena ses études universitaires au sein de l'Académie fondée par Calvin à Genève : son nom apparaît en effet dans les registres d'inscription le 16 mars 1564<sup>9</sup> et il en était toujours élève en 1566.<sup>10</sup> Sans doute peu de temps après, il s'attacha au service d'un grand seigneur du parti réformé, devenant le secrétaire du comte de Sault, François d'Agoult, lieutenant-général du roi pour le Lyonnais, Forez, Beaujolais et Bourbonnais entre 1561 et 1564.<sup>11</sup> Il ne dut toutefois pas rester à son service bien longtemps : Sault, fervent Protestant, perdit en effet la vie durant la deuxième Guerre de Religion, aux portes de Paris, au cours de l'importante bataille de Saint-Denis (qui se conclut le 10 novembre 1567 sur une assez sévère défaite de l'armée protestante, même si le général en chef des armées royales, le vieux et respecté connétable de Montmorency, fut également tué dans l'affrontement).

*Dans le bastion du protestantisme français :  
Valancier à Orléans*

Quelques semaines ou mois plus tard, on retrouve la trace de Valancier dans la principale place-forte protestante : Orléans. C'est dans cette ville, chez l'imprimeur Eloi Gibier (responsable quelques années plus tôt de la vague de pamphlets surnommés «Mémoires de Condé», destinés à soutenir la cause de ce prince de sang, chef du parti protestant), que le jeune poète va mettre au jour ses premières compositions.

Tout naturellement, Valancier consacra sa première œuvre poétique à la mémoire de son maître récemment disparu, en composant un *Discours en forme d'Épitaphe, sur la mort*

glorieuse de feu Messire François d'Agoult, comte de Sault. Pendant longtemps, cette publication n'a été connue que de manière indirecte, grâce à sa mention sommaire dans la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine<sup>12</sup> (l'une des deux grandes bio-bibliographies françaises du XVI<sup>e</sup> siècle, parue en 1584). Les recherches postérieures, même les plus récentes (dérivant des travaux de C. Longeon dans les années 1970), ont toutes repris cette source unique, mais sans jamais pouvoir se confronter à cet ouvrage que l'on pouvait considérer comme perdu. Mais la magie croisée des moteurs de recherches bibliographiques et des projets de numérisation permet désormais de localiser, enfin, un exemplaire, unique pour le moment, de ce texte : il se trouve conservé en Suisse, au sein des collections de l'Universitätsbibliothek de Berne (ill. 1).

Comme l'indique le descriptif de sa fiche bernoise, ce mince volume est considéré comme « bibliographisch nicht nachweisbar » : une sorte d'OVNI bibliographique en quelque sorte, demeuré sans lieu d'édition, ni imprimeur. Connaissant sans aucun doute l'ouvrage par le seul La Croix du Maine, le père Lelong apporta pourtant un élément nouveau, plaçant son lieu d'impression à Paris.<sup>13</sup> Faute d'avoir accès à un exemplaire, l'information de l'historien et bibliographe du XVIII<sup>e</sup> siècle fut reprise et colportée telle quelle par toutes les sources postérieures, même modernes (notamment C. Longeon). En réalité, la mise en page autant que les fontes et lettrines employées pour cette petite plaquette fort bien imprimée montrent à l'évidence qu'elle sort de l'atelier orléanais d'Eloi Gibier,<sup>14</sup> et pas d'une officine parisienne (il aurait d'ailleurs été bien incongru de saluer dans la capitale la disparition d'un capitaine huguenot ennemi) (ill. 2).

Intitulée exactement *Discours en forme d'építaphe, sur la mort glorieuse de feu Messire François d'Agoult, Comte de Sault, Chevalier de l'Ordre du Roy : Avec un Cantique fait au nom de l'Eglise, touchant la persecution d'icelle en ce dernier temps,*

DISCOVRS EN  
FORME D'EPITAPHE, SVR  
la mort glorieuse de feu Messire François d'Agoult, Comte de Sault, Chevalier de l'ordre du Roy.



VSES qui habitez és montagnes, & boys,  
Pour mieux vous delecter au son des douces  
voix,  
Que vous y desployez hors de bruit & mur-  
mure

Qu'on oye en l'univers, par le trana il & cure  
Qui priuent les humains de ce tant doux repos,  
Que lon ne peut trouver sans la sœur Atropos:  
C'est ores qu'il vous faut quelque chanson eslire,  
Qui convienne au doux son du Lur, ou de la Lyre,  
Pour immortaliser les vertus magnifiques  
De ceux qui sont du ranc des hommes heroïques,  
Et desquelz le renom ne peut estre caché,  
Non plus que le Soleil de luire est empesché:  
Ou non plus que lon peut d'Ida la grand' montagne  
Courrir le haut sommet par la basse campagne.  
Mais, las! si vous chantez d'un chant bien amiable,  
France d'autre costé, d'une voix pitoyable,  
Vous suyura quant & quant en habit de tristesse,  
En faisant un grand dueil de ses enfans qu'on blesse,  
A. iij.

Ill. 2 : Etienne Valancier, *Discours en forme d'Építaphe, sur la mort glorieuse de feu Messire François d'Agoult...*, s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, f. (3) r<sup>o</sup> (incipit du poème). Seul exemplaire connu ? Berne, Universitätsbibliothek.

cette première publication de Valancier le présentait au titre comme « *Secrétaire dudít feu Seigneur Comte de Sault* ». Occupant 14 feuillets non chiffrés, l'œuvre était offerte au prince de Condé, Louis de Bourbon (1530-1569), chef du parti huguenot, par une fort conventionnelle építre dédicatoire rappelant les liens entre son destinataire et le disparu : « *Ayant cognu la bonne & grande affection, que feu Monsieur le Comte de Sault (mon dernier maistre) avoit en vostre service, & la bonne amitié qu'aussi (de vostre grace) vous luy portiez, & laquelle il estimoit autant qu'autre chose qu'il eust sçeu avoir en ce monde, cela m'a incité de vous de-*

dier un mien petit Discours, en forme d'Épitaphe, que j'ay fait sur la mort dudit feu Seigneur [...]».<sup>15</sup> Privé de son maître et employeur, Valancier cherche manifestement à se rapprocher de Condé, proposant ses services. L'élément le plus intéressant de cette épître demeure son colophon, daté «*De Montereau, ce xxiii. jour de Novembre, 1567*». Après sa défaite durant la bataille de Saint-Denis, le 10 novembre précédent, l'armée protestante avait fini par évacuer la région parisienne, dans la nuit du 13 au 14 novembre, pour se retirer et se regrouper à Montereau, à 90 kilomètres de la capitale. Les Gardes Françaises devaient les en déloger par la suite, les chassant jusqu'à la frontière franco-lorraine. La présence de Valancier à Montereau, deux semaines après la bataille, prouve au moins sa participation à la retraite de l'armée protestante, mais peut-être aussi à la bataille de Saint-Denis aux côtés de son maître.

Pour autant, son poème funèbre demeure très elliptique sur les circonstances du trépas du comte de Sault. Un sonnet liminaire brosse les intentions du rimeur pour honorer la mémoire du défunt :

*« Nous voyons tous les jours par vraye experience,  
Que l'estat des humains est povre, & lamentable,  
S'ilz ont les yeux fchez au monde decevable,  
Et s'ilz n'aiment de cœur divine Sapience.*

*Je ne mesprise aussi de Solon la sentence,  
Qui aucun n'estimoit heureux, ou miserable,  
Sinon apres sa mort : car n'estant point louable,  
Le beau commencement n'a nulle consequence.*

*Par ainsi, nous disons tous hommes bien heureux,  
Qui de Dieu, & du bien publicq', sont amoureux,  
Et qui se montrent telz par leur mort glorieuse.*

*Voyla pourquoy aussi les Muses par leurs vers  
Chantent incessamment leur los en l'univers,  
Et qu'ilz portent en main la Palme precieuse. »*<sup>16</sup>

L'allusion est claire : Valancier entend présenter son maître comme une victime de ses devoirs envers Dieu et le royaume, digne de porter la palme du martyr. Il convoque pour cela les Muses qui, trop habituées au calme et à la sérénité de leurs retraites mon-

tagnardes ou sylvestres, devront se faire au climat belliqueux régnant à travers le royaume pour chanter de nouveaux héros, plus dignes encore de leurs vers que ceux de l'Antiquité :

*« Mais, las ! si vous chantez d'un chant bien amiable,  
France d'autre costé, d'une voix pitoyable,  
Vous suyva quant & quant en habit de tristesse,  
En faisant un grand dueil de ses enfans qu'on blesse,  
De ses petis mignons, & ses plus favoris,  
Qu'avec pleurs au tombeau on meine, au lieu de ris.  
Chantez gaillardement la vertu & sagesse  
D'un noble Chevalier, qui pour sa hardiesse,  
Et la grand'loyauté qu'il portoit à son Roy,  
Et sur tout à son Dieu, pour maintenir sa Loy,  
Sans regretter ses biens, ny moins sa vie aussi,  
Combattant vaillamment laissa ce monde icy.  
Vous avez autrefois remply tout l'univers  
Du son harmonieux decoulant de voz vers,  
En louant ce Thebain le puissant Hercules,  
Ou le Troien Hector, ou le Grec Achilles [...]  
Or donc, si vous avez loué tant hautement  
Tous ces braves guerriers, & puis consequemment  
Les renommez Cesars, qui leur ont succédé,  
Combien devez-vous plus ce Seigneur decédé  
Louër à pleine voix, & gorge desployee,  
Puis que la sienne vie il a mieux employee  
Au but, que l'on la doit heureusement finir,  
Aquel eux tous n'y ont jamais sceu parvenir ? »*<sup>17</sup>

Ce parangon de vertu n'était donc autre que François d'Agoult, présenté dès l'abord comme un digne serviteur de la Couronne (même s'il perdit la vie en combattant, au sein de troupes rebelles, les armées royales). Il faut reconnaître que sa carrière antérieure plaidait en ce sens,<sup>18</sup> comme le rappelle Valancier dans le détail :

*« Or c'est François d'Agoult, premier Comte de Sault,  
Ce Chevalier Chrestien, que je nomme tout haut,  
Et de qui je vous dy les dignes qualitez,  
Afin que de tant mieux le sien renom chantez.  
Son Prince naturel (Roy Tres-chrestien de France)  
Cognoissant sa vertu & sa grande vaillance,  
Laquelle il esprouva en plusieurs beaux faits d'armes,  
De cent chevaux legiers (approchans d'hommes  
d'armes)*

*Il fut par luy fait chef, & nommé capitaine.  
Depuis ayant cognu, avecques quelle peine  
Et quelle affection ardente, & sans malice,  
Il s'estoit deporté tousjours en son service,  
Sa Majesté voulut de plus le recognoistre,  
(Selon qu'elle a les bons tousjours voulu accroistre  
D'estats, & dignitez qui leur sont convenables),  
Tellement qu'il se veid au ranc des honorables  
Gentilzhommes, nommez de la chambre Royale.  
Et peu de temps apres sa constance loyale  
A servir son Seigneur, & son souverain Prince,  
L'envoya estre chef d'une belle Province,  
Au lieu du Gouverneur general, qui ordonne  
Ainsi comme le Roy, s'y trouvant en personne.  
Et se trouvant au lieu d'un tel Gouvernement,  
L'Ordre de saint Michel estimé grandement,  
Luy fust là envoyé par son bon Roy & maistre ... »<sup>19</sup>*

Décrit comme possédant toutes les qualités morales, physiques et intellectuelles attendues d'un pieux gentilhomme, le comte est présenté comme un officier courageux, ayant affronté, pour le triomphe de sa cause, des forces supérieures en nombre sans faillir :

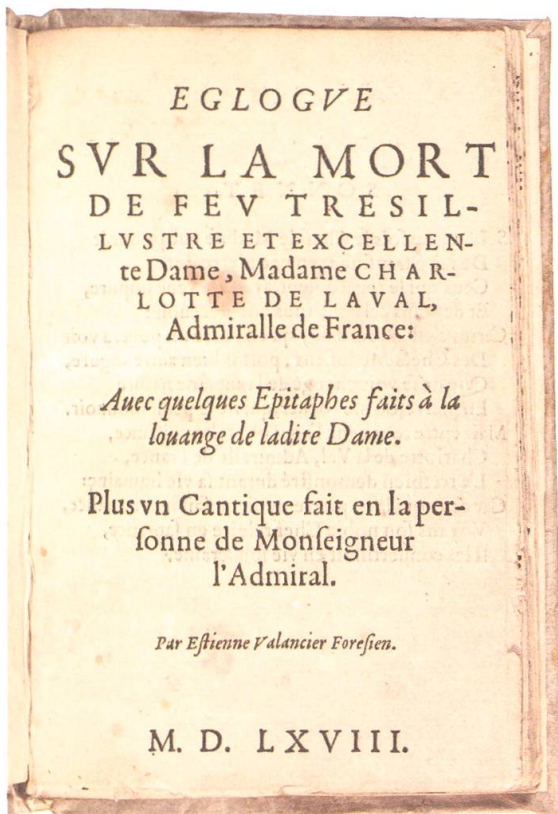
*«Et cela fut l'object pourquoy la Mort tant blesme  
Luy vint navrer le cœur de son venimeux dard,  
Pource qu'il ne voulut jamais estre couard  
Au combat furieux donné pres de Paris,  
Pour maintenir l'honneur de Dieu, & de son Fils.  
Ce fut là la dernière esprouve de sa force,  
Et de sa grand' vertu, qui peut servir d'amorce,  
Ou picquant d'aiguillon, donnant à tous courage  
De suivre ce Seigneur, & brave personnage,  
Qui n'eust jamais frayeur, & ne marcha arriere,  
Quand les chevaux bardez redoubloyent la carriere  
(En oyant parmi l'air le son de la trompette,  
Qui gayement marcher fait chacune Cornette)  
Pour charger dessus luy, & tous ceux de l'armee  
(Qui du Dieu tout puissant est à bon droit nommée)  
Ains, nonobstant qu'il fust avec bien petit nombre  
De gensdarmes suivy, & y eust grand encombre  
De choquer au-dedans une tresgrand cohorte  
D'hommes bien equippez, laquelle estoit plus forte  
De dix fois (peu s'en faut) que luy avec sa bande,  
Il donna au-dedans d'une furie grande,  
Et les fist escarter d'un, & d'autre costé,  
Comme on voit un troupeau de brebis escarté,*

*Quand le Loup, ou Lyon, se ruë là dedans  
Pour quelqu'une en saisir de la patte, ou des dents.  
Ce fut (dy-je) le jour qu'on donna la bataille,  
Le dixiesme du mois de Novembre sans faille,  
L'an mil soixante & sept de salut & de grace,  
Que ce bon Chevalier mourut en peu d'espace  
Tres-glorieusement, pour l'effort qu'il faisoit  
En un si fier combat, où il se proposoit  
Estre ainsi comme un roc, pour faire resistance  
Aux coups de coutelas, ou de la roide lance,  
De la masse de fer, de picque, ou hallebarde,  
Ou bien des pistolets, harquebuse, & bombarde,  
Qui ce jour-là bruyoit ainsi comme un tonnerre,  
Et plusieurs bons soldats envoya dans la terre. »<sup>20</sup>*

Valancier assista-t-il à cette charge et aux derniers instants de son maître ? La chose n'est pas impossible. Il comprenait et partageait en tout cas les motivations du comte, résistant pour sa foi contre les tyrans successeurs de Pharaon, Nabuchodonosor ou Néron :

*«Mais comme ces Tyrans n'ont fait autre chose qui  
vaille,  
Cuidant exterminer d'Abraham la semence,  
Aussi ceux de present n'auront plus de puissance  
A vouloir ruyner ce temple de Dieu saint,  
Qu'on ne peut desmolir, pour autant qu'il est ceint  
De sa divine force à jamais invincible.  
Voilà pourquoy aussi ce seigneur tant paisible  
Combattoit hardiment, avec ceste assurance  
Qu'il seroit bien heureux, si pour la delivrance  
De l'Eglise oppressee, il exposoit son bien,  
Voire sa vie aussi, qui dure moins que rien  
En ce monde fascheux, & tout plein de misere,  
Mesmes s'il sçavoit bien qu'en Jesus Christ son frere  
Il trouveroit la vie heureuse, & immortelle,  
Laquelle il a promise à chacun vray fidelle ... »<sup>21</sup>*

Signé de la devise du poète («*Au point / Il poind*»), ce «*Discours*» était suivi d'un long «*Cantique chanté au Seigneur, par E. V. au nom de l'Eglise : Par lequel rememorant en bref les delivrances qu'il luy a pleu faire autresfois d'icelle, elle le supplie d'avoir pitié de son affliction en ces derniers temps : à fin qu'en estant aussi delivree (comme elle s'en assure) elle ait tant plus grande occasion de magnifier son saint Nom à tout ja-*



Ill. 3: Etienne Valancier, *Eglogue sur la mort de feu tresillustre et excellente Dame, Madame Charlotte de Laval...*, s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, f.(1) r<sup>o</sup> (page de titre). Genève, collection ND.

mais»,<sup>22</sup> dont la partition notée accompagnait la première strophe. Mélange de poésie morale protestante (glorifiant Dieu en rejetant les attraits mondains trop éphémères) et de glorification aristocratique d'un grand seigneur, ce petit fascicule ne semble pas avoir attiré à Valancier les faveurs du prince de Condé. Mais l'unique exemplaire survivant conservé à Berne nous permet au moins de redécouvrir une émouvante relique des Guerres de Religion et le souvenir d'un officier de trente-huit ans tombé pendant l'une de leurs plus grandes batailles.

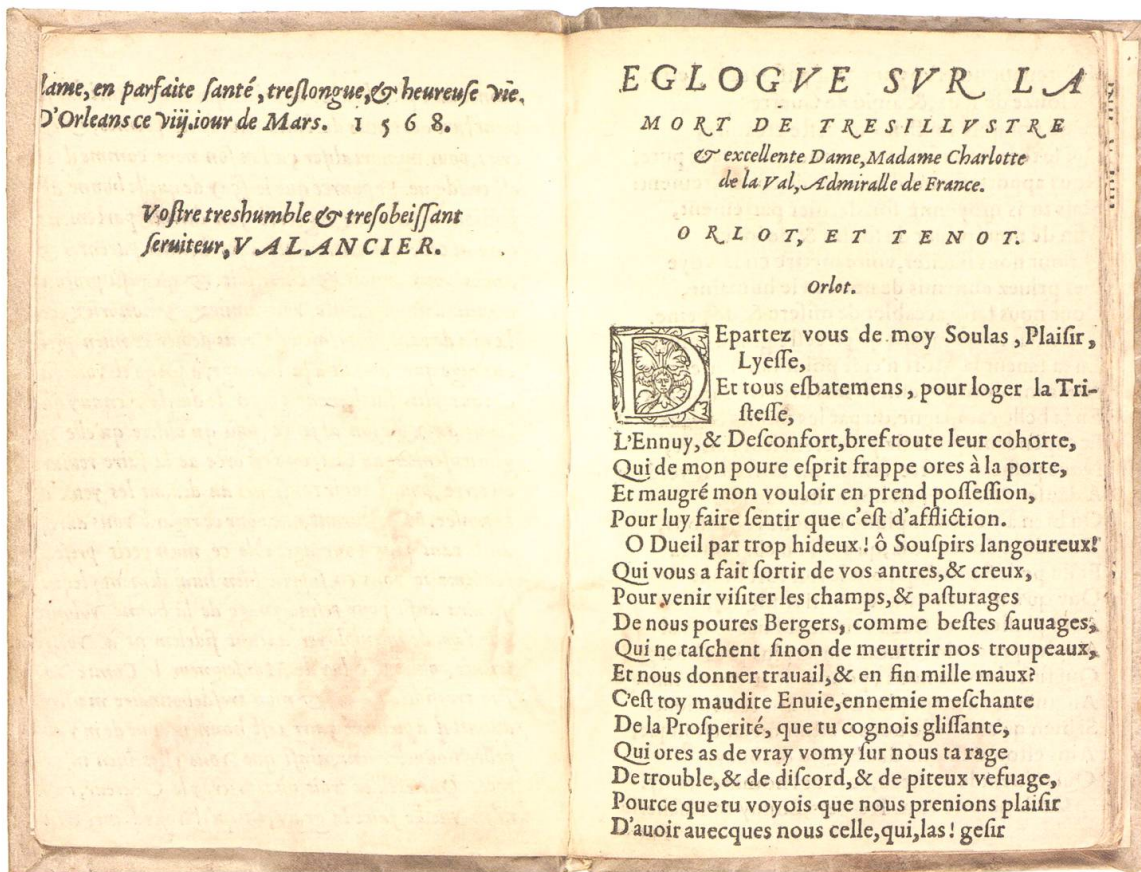
Quelques semaines plus tard, le 3 mars 1568, mourut à Orléans Charlotte de Laval, épouse de l'amiral Gaspard de Coligny, autre grande figure du mouvement huguenot.<sup>23</sup> Immédiatement, Valancier s'attela à

la composition d'un nouveau «tombeau» poétique, de composition assez semblable au précédent. Plaquette de vingt feuillets non chiffrés imprimée par Gibier,<sup>24</sup> son *Eglogue sur la mort de feu tresillustre et excellente Dame Madame Charlotte de Laval, Admiralle de France* était offerte à «tresillustre et excellente Dame, Madame Charlotte de Roye, comtesse de la Rochefoucauld» par une épître dédicatoire datée «D'Orleans ce viii. Jour de Mars 1568»<sup>25</sup> (ill. 3). Le choix de la dédicataire ne devait rien au hasard. D'une part, Charlotte de Roye était la nièce de la défunte; d'autre part, Valancier était entré depuis peu au service du comte de La Rochefoucauld. Certains chercheurs ont voulu, à tort, en faire un familier de la maison Coligny,<sup>26</sup> voire un secrétaire de l'amiral.<sup>27</sup> En réalité, le Forézien, qui avait retrouvé un poste, occupait alors cette fonction auprès de François de La Rochefoucauld, ce qu'il indique très clairement dans sa dédicace: son poème «servira aussi pour tesmoignage de la bonne volonté que j'ay, de m'employer autant fidelement à vostre service, comme à celui de Monseigneur le Comte vostre tresfidele mary, & mon tresdebonnaire maistre, auquel il a pleu me faire cest honneur, que de m'y appeler nouvellement, ainsi que vous estes bien informee».<sup>28</sup>

Dans ce poème pastoral destiné autant à rendre hommage à la disparue qu'à servir d'édification aux chrétiens, Valancier mettait en scène les bergers Tenot (qui représenterait l'auteur, selon A. Hulubei) et Orlot<sup>29</sup> (ill. 4). Ce dernier, un Orléanais, apprend cette mort à Tenot, absent depuis quelques temps:

« Certes pour escusé je doÿ estre tenu,  
Si je suis ignorant du fait que tu veulx dire.  
Car proposant d'aller d'icy, tout d'une tire  
Vers les monts Alpenins, qui sont prochains de nous,  
Pour y conduire là mes brebis & mes boucs, [...]   
J'ay cependant esté visiter mon bon maistre... ».<sup>30</sup>

Sans révéler l'identité de « Cette Bergere là, que tant nous regrettons », Orlot dresse un portrait moral idéal de la disparue, ainsi qu'un



Ill. 4 : Etienne Valancier, *Eglogue sur la mort de feu tresillustre et excellente Dame, Madame Charlotte de Laval...*, s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, ff. (2) v<sup>o</sup> - (3) r<sup>o</sup> (fin de la préface et incipit). Genève, collection ND.

récit de ces derniers instants et propos «pleins d'une grande douceur».<sup>31</sup> Mourante, cette pieuse Protestante aurait demandé à ses proches de prendre

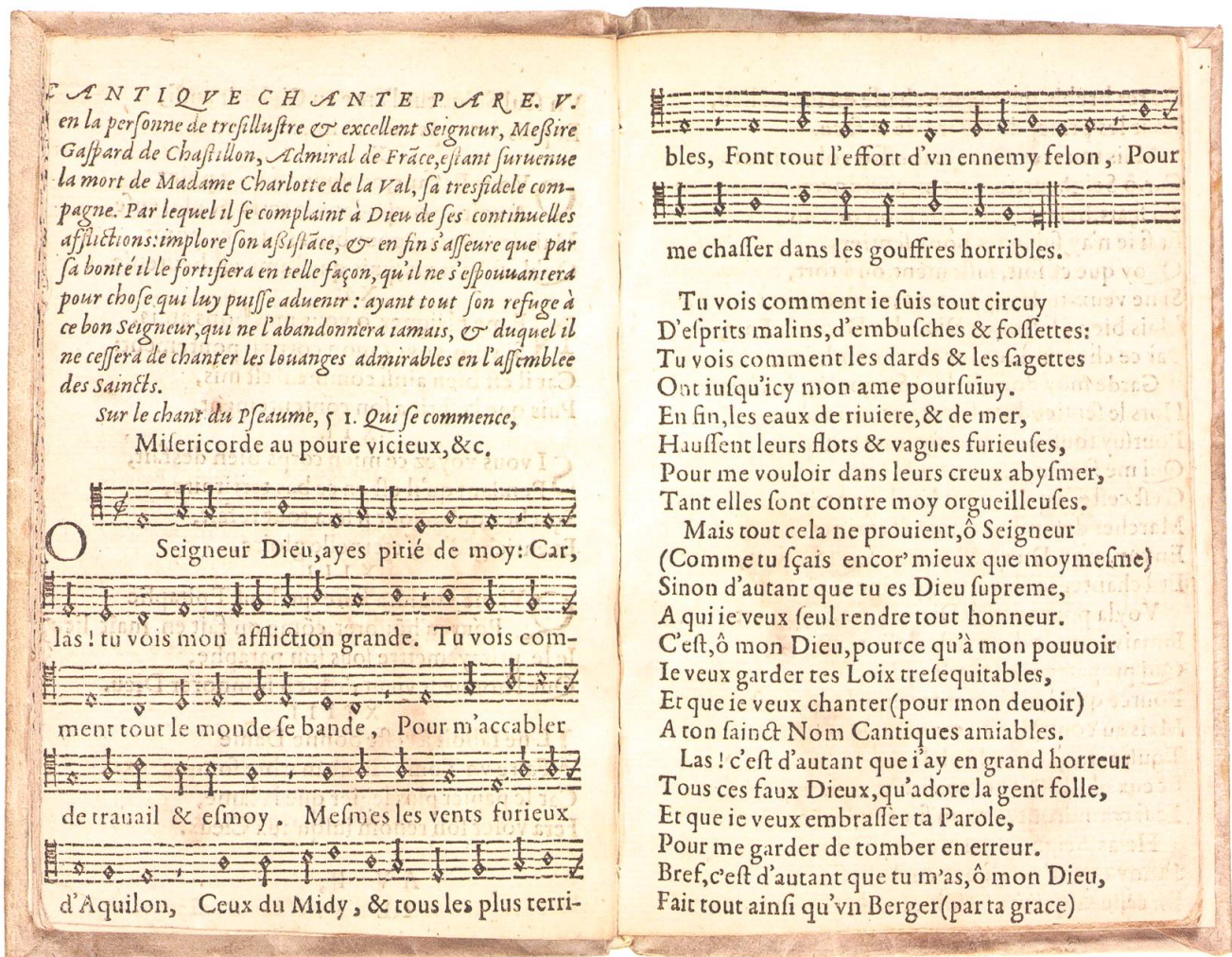
*«le soin de mon petit troupeau [...] Encores que Gaspard mon tresfidele amy, Pour tresbien le garder ne sera endormy, Comme il me l'a promis, & comme j'en suis certaine: Car je l'ay veu tousjours y prendre grande peine, Afin de la tenir en bon poinct, & bon estre...»*<sup>32</sup>

Si Valancier ne fut pas lui-même témoin de la scène, nul doute qu'il ait bénéficié de confidences de proches. D'autre part, loin de présenter la défunte comme un simple modèle d'austérité huguenote, il livrait également quelques détails inattendus sur le caractère sociable, jovial et même joueur de cette grande dame (à moins

qu'il ne s'agisse du portrait idéal de la bergère?):

*«Elle inventoit des jeux qui n'ont nulle malice, Ausquelz chacun prenoit tout son esbatement, Avec un grand profit, & grand contentement: Ou bien si nous voulions à l'ombre reposer, Elle nous venoit lors des comptes proposer Tant bien de ce chemin, qui nous conduit és Cieux, Que jamais je n'ouys à femme dire mieux...»*<sup>33</sup>

L'églogue, signée de la devise de l'auteur, «*Au point, il poind*», était suivie, comme annoncé au titre, de «*quelques Epitaphes faits à la louange de ladite Dame. Plus un Cantique fait en la personne de Monseigneur l'Admiral*». Les premières étaient au nombre de quatorze, de longueur variable (28 et 36 alexandrins pour les deux premières, quatre vers pour les huit dernières). Certaines de ces épi-



Ill. 5 : Etienne Valancier, *Eglogue sur la mort de feu tresillustre et excellente Dame, Madame Charlotte de Laval...*, s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, ff. (17) v<sup>o</sup> - (18) r<sup>o</sup> (début du « Cantique »). Genève, collection ND.

taphes étaient assez bien tournées et rendaient un hommage appuyé à la piété de la défunte :

«Dessous ce petit coin de terre tant humide,  
Repose maintenant le corps d'une grande Dame :  
Lequel de son vivant ne fut jamais aride  
De l'eau vive de Foy, qui fait vivre son ame ... »<sup>34</sup>

Quant au « Cantique », il mettait en scène le veuf : l'amiral s'y «*complaint à Dieu de ses continuelles afflictions ; implore son assistance, & en fin s'assure que par sa bonté il le fortifiera en telle façon qu'il ne s'espouvantera pour chose qui luy puisse advenir*».<sup>35</sup> Ce morceau commençait par la partition notée de l'air, emprun-

té au «*chant du Pseaume, 51. Qui se commence, Misericorde au povre vicieux, & c.*» (ill. 5). Toutes ces pièces étaient signées d'une abréviation de la devise déjà mentionnée : «*Au p., il p.*».

A la même époque, Valancier publia, toujours chez Eloi Gibier,<sup>36</sup> une satire dont le titre dévoilait le programme : il s'agissait d'une *Complaincte de la France, touchant les miseres de son dernier temps : Le but de laquelle tend à ce, qu'elle soit exaucee de Dieu en ses justes doleances : à fin que par sa misericorde il la vueille restaurer à la gloire de son saint Nom* (ill. 6). Clairement signée au titre «*Par*

*Estienne Valancier Foresien*», cette plaquette de huit feuillets non chiffrés comprenait aussi la devise du poète au bas de sa dernière page. Au verso du titre se trouvait un poème «*Au Peuple François*», invitant ce dernier à écouter la parole divine :

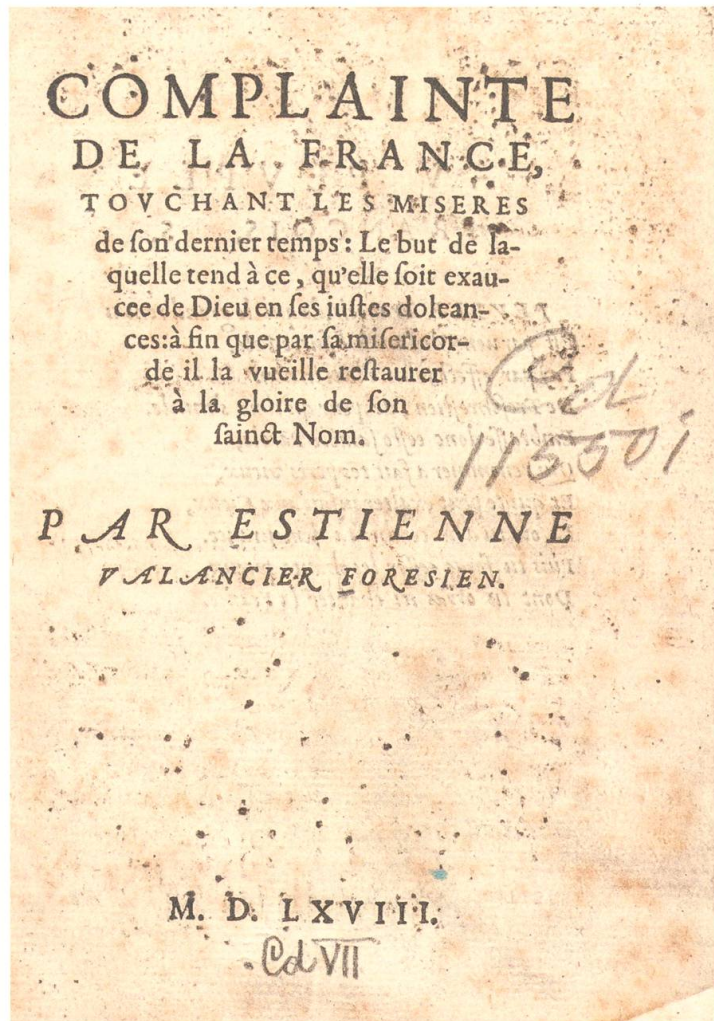
*«Peuple François, de qui le grand renom  
Est parvenu de l'un à l'autre Pole,  
Fay par effect reluire le tien nom  
De Treschrestien, de peur qu'il ne s'envole.  
Embrasse donc ceste sainte Parole ... ».*

Dans «*Ces tristes vers, de regrets & complainte*», Valancier rappelait dans quel état lamentable stagnait l'humanité avant la venue de Christ, puis décrivait les temps heureux, durant lesquels chacun suivait la loi de l'Évangile. Mais les erreurs du passé étaient de retour, le peuple, dans le rite catholique, «*Idolâtrant avec belle apparence, // Et invoquant les âmes trepassées*». Curieusement, Valancier passait très vite sur la question des persécutions :

*«... Ne void-on pas comment  
Ces insensez [les Catholiques] menacent &  
tormentent  
Ceux qui leur Dieu adorent purement,  
Et à son Nom quelques Cantiques chantent ?  
Bref, void-on pas, comme, las ! ils inventent  
Pour le meurtir, toujours nouveau martyre ? [...]  
Ces serviteurs du Seigneur Souverain  
Tant mal traitez de ceste gent perverse,  
Ne font sinon que tendre au Ciel la main ... ».<sup>37</sup>*

Il préférerait donner la parole au royaume exsangue et désireux de paix :

*«Il n'y a, las ! plus dans moy aucun coin,  
Que l'on ne m'ait cruellement battüe. [...]  
Dessus mon dos, d'une mortelle haine,  
Las ! on me mange, on me bat, on me tuë,  
Si que je suis d'angoisse toute plaine.  
O Dieu, ô Dieu, sera-ce pour longtemps  
Que je seray de la façon traitée ? [...]  
Helas, Seigneur, quand cessera le cours  
De ces malheurs, et guerres tant cruelles !  
Verray-je point jamais plus de beaux jours  
Comme jadis j'avois des saisons belles ? ».<sup>38</sup>*



Ill. 6: Etienne Valancier, *Complainte de la France*..., s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, f. (1) r<sup>o</sup> (page de titre). Strasbourg, Bibliothèque nationale universitaire.

Cette plainte se transformait enfin en prière à Dieu, pour que le peuple de France obéisse enfin à la loi divine.

On a attribué à Valancier une autre publication protestante de cette même année 1568, un recueil de vingt-trois sonnets polémiques regroupés sous un titre presque similaire, *La Complainte de France*, paru sans nom de lieu ou d'éditeur. Le ton pourrait être celui du Forézien, mais l'absence de son nom et même de sa devise dans cette plaquette font douter de cette attribution. Cet in-octavo de sept feuillets non chiffrés

fut réimprimé à Chartres par l'imprimeur Garnier fils en 1834 (à 48 exemplaires), puis au sein du *Recueil de poésies françaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*.<sup>39</sup>

*Un rescapé devenu pacifiste... et catholique ?*

La trace de Valancier se perd ensuite pendant huit ans. Où se trouvait-il durant ce laps de temps ? Probablement aux côtés du comte de La Rochefoucauld, et souvent dans le fief de ce dernier, en Angoumois. Nous en avons une preuve restée inconnue de ses précédents biographes. En effet, « sous la domination des Protestants », la petite église de Saint-Constant, une paroisse située à deux kilomètres à peine à l'est de La Rochefoucauld, fut saisie d'autorité et vendue à « Etienne Valancier, sieur de Beaupuy ». <sup>40</sup> Ce dernier aurait ensuite revendu le bâtiment pour 500 livres tournois à Geoffroy de Livron et à son fils Foulques, seigneur de Puy-Vidal et des Ombrais. Le curé titulaire de la paroisse à partir de 1615 ne parvint à reprendre l'église aux descendants des Livron qu'en 1630. Nul doute que ce « Etienne Valancier » présent dans les environs immédiats de La Rochefoucauld ait été notre poète.

Valancier était-il encore au service du comte au printemps et à l'été 1572 ? Il l'accompagna peut-être à Paris à cette date, mais, plus chanceux que son maître, il parvint à échapper au massacre de la Saint-Barthélemy. Selon C. Longeon, une allusion à un champ de blé abattu par la faux dans le deuxième dizain énigmatique du *Colloque des vrais Amans* pourrait renvoyer aux victimes de cette tuerie (dans le commentaire accompagnant cette pièce, Valancier dit l'avoir composée lors d'un voyage entre l'Angoumois et Paris, sans qu'on puisse dater l'événement).<sup>41</sup>

On perd alors à nouveau sa trace pendant plusieurs années et il est possible que ces drames successifs lui aient fait abandonner

un protestantisme trop radical. En effet, « l'indiscutable évolution que l'on discerne dans ses idées autorise la question ». <sup>42</sup> Si les publications de 1568 étaient très engagées, parlant des Protestants comme de martyrs et se moquant des dogmes catholiques, son œuvre suivante se révéla beaucoup plus consensuelle : le partisan s'effaçait au profit du seul patriote, désespéré de voir son pays meurtri et gommant totalement les questions conflictuelles liées à la foi. Editée chez l'imprimeur parisien Frédéric Morel en 1576, cette plaquette in-quarto de 24 feuillets était une nouvelle *Eglogue, présentée au Roy et à la Reyne, pour Estrenes. Laquelle contient une déploration des miseres de la France, ensemble une exhortation à leurs Majestez, princes, seigneurs, et autres leurs subjects pour de tout leur pouvoir, s'employer à la pacification des troubles et guerres civiles de leur royaume, et y establir une bonne et sainte paix. Avec une ode faicte à la louange de la susdicte paix, attendant sa bienvenue* (ill. 7). Dans un sonnet liminaire « *Au Peuple François* », Valancier exhortait ses compatriotes à la paix :

*« Si tu veulx voir encor' l'Aage Doree,  
Peuple François, dedans ton beau Païs :  
Tous tes Discords doyvent estre haïs,  
Qui amené t'ont ceste Aage Ferree.*

*Après il fault, que par toy adoree  
Soit sainte Paix, gardant bien ses Edicts :  
Et advisant qu'en tes Faicts, & tes Dicts,  
Elle ne soit jamais deshonnoree. ... ».*<sup>43</sup>

L'églogue mettait en scène les bergers Tenot et Perot, ce dernier se plaignant de la présence continue de la guerre dans leur pays :

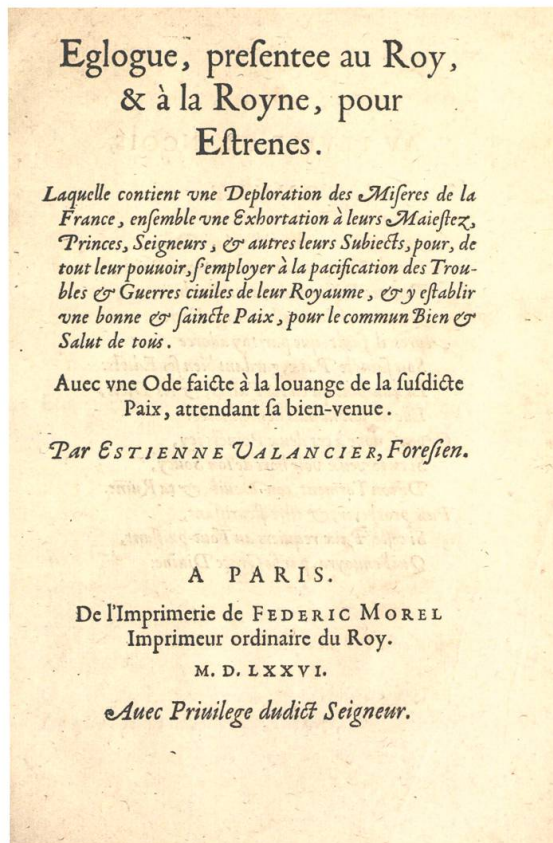
*« Si fauldra-il qu'elle desloge un jour  
De ce Païs, où elle a fait sejour,  
Las ! trop de mois, & aussi trop d'annees,  
Comme ont voulu les haultes Destinees.  
Mais je crain fort que ce sera après  
Que l'on verra les Citez comme prez,  
L'herbe y croissant, & bien haulte, & bien druë,  
Sur le pavé d'une chacune ruë...  
Et par ainsi, que nous voyons, au reste,*

Nostre Henriot, nostre Berger Royal,  
 Desengouffré de ce dangereux mal,  
 Qui est produit par la Guerre cruelle,  
 Et qui troublant va tant fort sa cervelle,  
 Qu'il ne peult, las ! prendre aucun bon repos,  
 Veu son soucy, le rongean jusqu'aux os ...  
 ... à trouver les moyens d'appaiser  
 Tous ces Bergers, que l'on voit diviser  
 Deça, delà, & qui sont de Bellonne  
 Les Champions, voyre d'elle felonne  
 Le fier couteau, qui est ensanglanté  
 Souvent du sang, las ! de leur parenté ... ».<sup>44</sup>

Si Perot montrait une grande ferveur à saluer l'action du souverain, ce « *Henriot, grand Berger, nostre Maistre* », bien heureux de vivre « *avecques Loysette // Ta chere Espouse, & bergere doucette* », Tenot n'était pas en reste pour louer les autres membres de la famille royale, comme la mère-mère (« *Catin l'aymant d'un cœur devout* ») ou le duc d'Anjou (« *Francin, qui est son tresbon Frere* »).<sup>45</sup> Selon A. Hulubei, les interventions des deux bergers se ressentaient d'un « souffle de civisme » nouveau.<sup>46</sup> Il convient néanmoins de nuancer ce propos : Valancier a sans doute modéré son ton, mais il n'en demeure pas moins huguenot. En 1579, on trouve d'ailleurs un sonnet de son cru en tête de la *Theologie naturelle, ou Recueil contenant plusieurs arguments contre les Epicuriens et Atheistes de nostre temps*<sup>47</sup> : ce traité était signé de Georges Pacard, ancien pasteur du village de La Rochefoucauld, sans doute rencontré à l'époque où il servait le comte.

*Abandon de la littérature polémique  
 au profit du vers courtisan*

À partir de la fin des années 1570, changeant définitivement d'inspiration, Valancier se consacra tout entier aux vers de cour et dédia sans répit ses œuvres aux souverains. En 1579 sortirent coup sur coup des presses parisiennes de Frédéric Morel deux nouveaux recueils, de petits in-quarto de 31 et 43 pages : le *Dialogue du Corps et de l'Esprit*,



Ill. 7 : Etienne Valancier, *Eglogue, presentee au Roy & à la Roynne...*, Paris, Frédéric Morel, 1576, f. (1) r<sup>o</sup> (page de titre). Los Angeles, Getty Research Institute.

offert à Henri III, et *Les Plainctes de la Pensee fidele Amye, qu'elle fait au Soucy, son desloyal Amy*, destiné à la reine Louise. Le premier était un poème composé de vingt-et-un sonnets successifs, « *traittant sommairement de l'Adversité, & des devoirs de l'homme* », et suivi d'« *une Consolation du Ciel, et une Ode à la louange de Pallas, et du don des Muses* ». Le second recueil était pour sa part en deux parties : après les plaintes de la Pensée était décrite « *la Response que lui fait le Soucy, pour sa reconciliation* ». Dans sa dédicace à Louise de Lorraine-Vaudémont, écrite à Paris en juillet 1576, l'auteur espérait que les jeunes dames et damoiselles trouveraient profit à la lecture de son œuvre « *pour conduire sagement en leurs nouvelles Amours, les chastes oreilles desquelles n'escouteront chant qui ne soit de mauvais son, et qui face rougir leur pudicque face* ». Par

ailleurs, dans l'avis au lecteur du *Dialogue du Corps et de l'Esprit*, Valancier annonçait son intention de composer bientôt des satires, qui ne semblent pas avoir vu le jour, à moins qu'il ne s'agisse de ses fables, sa dernière publication.

En dépit de tous ses efforts, Valancier demeurerait un parfait inconnu sur la scène littéraire française. Son nom figura toutefois dans les deux grands travaux bibliographiques parus à cette même époque, mais accompagné de renseignements forts succincts. Pour François Grudé, sieur de La Croix du Maine, qui ne connaissait manifestement que ses premières publications, «*il florissoit l'an 1568*»,<sup>48</sup> alors que son concurrent Antoine du Verdier ne mentionnait pour sa part que les vers de Valancier parus entre 1576 et 1580.<sup>49</sup>

Pourtant, en dépit de cette obscurité, le Forézien obtint en 1584, pour son dernier livre, intitulé le *Colloque des Vrais Amants*, une petite pièce liminaire du très révérend Jean Dorat, une courte épigramme latine de dix distiques, «*In Stephani Valancerii amatorios modos, Epigramma*». Le grand poète et humaniste y remerciait Valancier, de manière assez banale, d'avoir chanté l'amour platonique :

«[...] *In decus antiquum vatum revocabit honorem,  
Si castis animis carmina casta placent*».<sup>50</sup>

On ne peut donc conclure à des liens étroits d'amitié entre les deux hommes. Dorat était connu pour sa faconde dans le domaine des vers encomiastiques et «Valancier [le] connut sans doute à la manière de ces poètes faméliques qui venaient chercher auprès du maître un réconfort moral ou financier».<sup>51</sup> La pièce de Dorat était d'ailleurs le seul poème encomiastique du recueil avec le sonnet d'un certain «*J. de Puyfaure*».

Ce *Colloque des Vrais Amants* se trouvait dédié au couple royal par une préface débordant de gratitude : «*Me sentant infiniment redevable à voz Magestés, pour tant de biens, & royales*

*faveurs, que j'ay reçu, & reçoÿ ordinairement d'icelles : je veux bien aussi m'efforcer par tous les moyens à moi possibles (pour n'estre taxé du vice d'ingratitude, qui est à detester sur tous vices) de leur en faire humble recognoissance. Comme je fay à present, leur dediant en toute humilité quelques petis chants de ma Muse, touchant les honnestes Amours [...]*».<sup>52</sup> Son ami «*J. de Puyfaure*» assurait le Forézien du succès promis à son œuvre :

«*Ne crain point, Valancier, ta plume fortunee,  
(Qui vers le haut du Pol va sa course eslevant)  
Perir comme ceux-la, qui Dedale suyvant,  
Leur vol haussent par trop d'aile mal empenée ...*».<sup>53</sup>

En dépit de cette certitude, le volume semble avoir connu quelques difficultés pour paraître : la dédicace est bien datée de «*Paris, ce moÿs d'Aoust, 1581*», mais l'ouvrage ne vit en réalité le jour que trois ans plus tard, sans nom d'éditeur d'ailleurs. Une fois encore «*faict par Sonnets*», le poème principal formait un assez ennuyeux dialogue néo-platonicien en 150 pièces entre l'«*Amy*» et l'«*Amye*» :

«*De grace, excusez moy, ma chere Colombelle,  
Si je manque au devoir que m'oblige l'Amour,  
Pour vous entretenir, & servir nuict & jour,  
Comme je le desire, ainsi qu'Amant fidelle.*

*Car vous sçavez comment, ô ma Thalie belle,  
Le bizarre Protée, en sa maligne Tour,  
Le plus souvent, aguette, & brasse quelque tour  
Pour nuire aux vertueux, n'estant de sa sequelle.*

*Vray que pour mon regard, peu son babil je crain :*  
*Mais, aymant vostre honneur, je me laisse avoir faim  
Regardant de choisir le lieu propre & le temps,*

*Pour prendre avecques vous honnestes passe-temps ?  
Car en l'Aage de Fer, de Vertu, on fait Vice [...]*».<sup>54</sup>

Ce à quoi répondait en ces termes «*L'Amye*» :

«*Mon Cygne plus aymé, vous faites prudemment,  
Consequemment je tien vostre excuse vallable :*  
*Quoy que privée sois d'un bien fort aymable  
Quand je tarde à vous voir, souvent, trop longuement.*

*Mais encor' que la Terre & le Ciel mesmement,  
Soyent fideles tesmoins, au grand Dieu redoutable,  
De ceux gardans sa Loy, sur toutes, equitable,*

*Il est bon qu'un chacun le voye clerement.  
Car pour nous seulement (comme a dit quelque  
Sage)*

*Nous ne sommes point nez, mais aussi pour l'usage,  
Et le profit d'autrui: ainsi que vous sçavez bien.*

*Il suffit donc qu'Amour prenne forte racine  
Au mylieu de noz Cœurs, & par grace divine,  
Qu'il monstre un Jour ses faicts, pour nostre  
commun bien».<sup>55</sup>*

Comme toujours chez Valancier suivaient des pièces de natures diverses: «quelques Odes, sus le mesme sugget. [sic] Plus quelques Dizains mythologiques; et Enigmatiques». Ces dernières pièces sont finalement les plus curieuses du volume et montrent l'intérêt de Valancier pour un genre alors un peu méprisé: la fable. En effet, absente des différents arts poétiques du temps, la fable, en dépit (ou à cause) de son succès populaire, attirait peu d'auteurs, en dehors de quelques excentriques, Baif en tête. Valancier, toutefois, livra une trentaine de dizains et six sonnets relevant de ce genre.<sup>56</sup> Dans un sonnet-épître à l'attention d'Henri III, Valancier se livra à un éloge en règle d'Esopé, qui avait, à ses yeux,

*«... offert aux Humains des Thresors,  
Qui enrichir les peult, et les honorer, lors  
Qu'ilz suyvent ses Conseils ...  
Voyant donc que sa Muse instruiet, par chants  
plaisants  
Le Monde peu accort, à bien passer ses ans,  
S'ornant de bonnes Mœurs, suyvant Vertu louable:  
La mienne a pris desir gayement imiter  
La sienne, à son pouvoir, et ces Chants or'chanter  
Pour Sire, vous en faire un Present agreable».*

En réalité, si la plupart de ces vers contenaient bien des thèmes ésopiques, seuls cinq de ces trente dizains s'inspiraient directement du fabuliste grec, encore s'agissait-il d'adaptations parfois assez lointaines. Valancier avait également fait quelques emprunts à Pline l'Ancien ou à Absténius, sans compter quelques pièces originales. «Tout se passe comme si le Forézien, conscient que les vieilles fables, constamment ressas-

sées, risquaient de lasser le public, avait formé le projet de les renouveler. Inventer des fables était au-dessus de ses moyens, mais transposer, modifier, contaminer celles d'Esopé lui permettait ensemble de profiter des thèmes éprouvés et de sortir de l'ornière du toujours-dit».<sup>57</sup>

Malheureusement, les talents poétiques limités de Valancier l'empêchaient de conférer la légèreté voulue à ces petites pièces. Les poèmes enlevés et bien tournés sont l'exception, comme ce dizain XIX («Du Cerf, et du Renard»):

*«Ainsi que des Veneurs, avecques force Chiens,  
Poursuyvoient un grand Cerf, bien armé de bran-  
chage,  
Il vint à s'empestrer aux Toilles, et Liens,  
Qui luy estoient tenduz: brief, que de cordage  
Il ne peut onc'sortir, quoy que de grand Courage  
Il s'efforçast de rompre, et les Laqs, et les Pans.  
Lors, les larmes aux yeux, il detesta ses ans,  
Puis, dit-il, qu'à la fin je suis des chiens la Proye.  
Un Renard luy respond, qui traversoit les Champs:  
La Finesse, souvent, fait que la Force on ploye».*

Citons également cette version «De la Cigalle, et la Formy» (dizain XII):

*«Pendant que la Formy, ainsi que mesnagere,  
Travailloit, amassant du Grain au chaud d'Esté,  
La Cigalle chantoit, et comme trop legere,  
Passoit tout le beau temps, avec oysiveté.  
Mais quand ce vint l'yver, en grand' necessité,  
Elle se va trouver n'ayant point de retraicte,  
Ny de provision en aucun endroit faicte,  
Pour vivre; de façon qu'elle vint à mourir.  
La Formy ce voyant dist: Ta Mort je regrette:  
Mais le Paresseux doit ainsi que toy perir!».*

Chacune de ces fables était suivie d'une morale en prose, parfois assez longue. Outre les habituels *topoi* célébrant les vertus et fustigeant les vices, trois thèmes plus personnels se faisaient jour<sup>58</sup>: d'abord, une acceptation totale de la volonté de Dieu, seul maître de nos destins, protecteur des humbles et juge des méchants (position très calviniste); ensuite, une présentation duale

du monde, partagé entre maîtres et serviteurs, ces deux catégories ayant des devoirs l'une envers l'autre; enfin (et ceci s'adressait aux Protestants avant tout), la nécessité de s'assurer des réelles intentions d'un ennemi proposant la paix. Le Huguenot perçait dans des vers incitant moins à l'amour platonique qu'à l'amour divin :

«... du vray Amour j'ay persuasion,  
Cognoistre me faisant la voye ou l'on chemine,  
Pour monter au dessus la celeste Courtine,  
Bref du souverain Bien avoir possession». <sup>59</sup>

Ces fables visaient par ailleurs à dénoncer la dérive des mœurs du temps: «comme Phèdre jadis, Valancier enveloppe dans les vieux thèmes ésopiques la satire des mœurs et des institutions de son temps, mais avec plus de discrétion encore que le poète latin, car son état de poète pensionné l'oblige à la prudence». <sup>60</sup>

*Les dernières années  
d'un Huguenot pensionné royal*

De fait, l'attachement de Valancier au couple royal n'avait pas que des causes patriotiques. Peut-être Valancier portait-il réellement une admiration naïve au dernier Valois, espérant de lui le retour à la paix civile et oubliant sa responsabilité directe dans les conflits interreligieux antérieurs. Mais, surtout et avant tout, l'ancien polémiste protestant se devait de flatter le trône, puisqu'il recevait ses moyens de subsistance de la Couronne...

Comment et pourquoi cette faveur lui fut-elle octroyée? Il n'existe malheureusement aucun élément de réponse. Mais, dès juillet 1579, s'adressant à la reine, Valancier manifestait sa gratitude pour Henri III, son «bon Prince, & tresvertueux Mecæne, en recognoissance de la Royalle faveur, & beneficence, que je reçois ordinairement de sa Majesté». <sup>61</sup> La même année, dans l'avis au lecteur du *Dialogue du Corps et de l'Esprit*, il évoquait encore «Henry mon bon roy, & Mecæne, auquel, pour estre son

*Nourisson, & Pensionnaire, je dedie tous mes Chants*». Et cette faveur dura: deux ans plus tard, rédigeant l'épître dédicatoire du *Colloque...*, il remercia à nouveau les monarques «pour tant de biens, & royales faveurs, que j'ay receu & reçois ordinaire d'icelles». <sup>62</sup> Plus loin, dans l'explication en prose du premier des dizains énigmatiques, il précisa même que le roi lui donnait une pension prise sur son Epargne.

Riche en renseignements autobiographiques, ce passage savoureux, décrivant une scène de joviale beuverie dans une taverne un jour de grosse chaleur, ne manquait «ni de verve, ni d'observation, ni d'originalité». <sup>63</sup> On y découvrait Valancier vivant à Paris: «dernierement estant sa Majesté sur le point de se remuer à Sainct-Maur icy prés, & qu'il feist ces grandes chaleurs, qui meirent plus en regne la Coqueluche, qu'elle n'avoit encor' esté dans ceste Ville de Paris, je m'efforçay à solliciter le paiement de la Pension, qu'il plaist à sa dicte Majesté, me donner sus son Epargne, au paravant que toute la Court deslogea de ce dict lieu. Et comme par une apres-dinee, chaulde à merveilles, je partoy de mon Logis en la Rue Sainct-Jacques, pour aller trouver le Tresorier de la dicte Espargne...». <sup>64</sup> La demeure du trésorier n'était pas très loin, surtout pour un homme encore assez jeune (Valancier devait alors approcher la quarantaine), mais le poète trouvait la «distance bien longue, & fascheuse», en raison de sa maladie: il se présentait alors comme «un pouvre boyteux des Gouttes (...) qui ne vay par ville, qu'avec mon Cheval de Boys». <sup>65</sup> De fait, toute trace de Valancier disparut après 1584 et on peut sans doute situer sa mort peu après la publication de son dernier ouvrage.

Le parcours d'Etienne Valancier, poète et protestant, demeure très emblématique de la situation des gens de lettres durant cette période troublée des Guerres de Religion. Comme beaucoup d'autres rimeurs, il utilisa son art pour appuyer la cause de son camp, tout en tentant de faire carrière dans l'entourage des puissants grâce à ses talents de plume. Las, ceux-ci, trop modestes, ne

lui permirent pas d'accéder à la postérité et le cantonnèrent dans des emplois et positions d'importance secondaire.

## BIBLIOGRAPHIE RECAPITULATIVE D'ETIENNE VALANCIER ET EXEMPLAIRES LOCALISABLES

1. *Discours en forme d'Épithaphe, sur la mort glorieuse de feu Messire François d'Agoult, Comte de Sault, Chevalier de l'Ordre du Roy: Avec un Cantique fait au nom de l'Eglise, touchant la persecution d'icelle en ce dernier temps, dédié à Monseigneur le Prince de Condé. Par Estienne Valancier, Secrétaire dudit feu Seigneur Comte de Sault*, s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, petit in-8°, de (14) ff. – Absent de Desgraves. Exemplaire recensé: Berne, Universitätsbibliothek, MUE Bong V 884: 5.<sup>66</sup>

2. *Eglogue sur la mort de feu tresillustre et excellente Dame, Madame Charlotte de Laval, Admiralle de France, Avec quelques Epitaphes faits à la louange de ladite Dame. Plus un Cantique fait en la personne de Monseigneur l'Admiral. Par Estienne Valancier Foresien*, s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, petit in-8°, de [20] ff. – Desgraves, 67.

Exemplaires recensés:

- Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Ye-4951;
- Paris, Bibliothèque nationale de France, Ye-55713;
- Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 8-BL-11324;
- Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 8-L-271 Inv. 1604 (P.15);
- Paris, Bibliothèque Mazarine, 8° 34613-4 x/1;
- Chantilly, Bibliothèque du château de Chantilly / Musée Condé, Cabinet des Livres, IV-C-031;<sup>67</sup>
- La Rochelle, Bibliothèque municipale, Fonds Ancien, 3124 C;
- Augsburg, Universitätsbibliothek, 02/IV.23.8.18-2angeb.3 (fonds Oettingen-Wallerstein) (relié avec *Mémoires des choses advenues sur le traicté de la pacification des troubles qui sont en France*);
- Genève, Collection Nicolas Ducimetière;<sup>68</sup>
- *olim* Lyon, Collection J. L. A. Coste (vente 1852, n° 1653, relié avec un ex. de la *Complaincte de la France*).<sup>69</sup>

3. *Complaincte de la France touchant les misères de son dernier temps: le but de laquelle tend à ce qu'elle soit exaucée de Dieu en ses justes doléances; à fin que par sa miséricorde il la vueille restaurer à la gloire de Son Saint Nom, par Estienne Valancier...*, s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, petit in-8°, de (8) ff. – Desgraves, 58. Exemplaires recensés:

- Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Ye-4950;
- Paris, Bibliothèque nationale de France, 8-Ye Pièce-3639;
- Paris, Bibliothèque nationale de France, Richelieu, Fonds Rothschild, Rothschild-4 (3, 198);
- Paris, Bibliothèque Mazarine, 8° 34613-4x/5;
- Chantilly, Bibliothèque du château de Chantilly / Musée Condé, Cabinet des Livres, IV-D-023;<sup>70</sup>
- Saint-Etienne, Bibliothèque municipale, Fonds ancien Anc FA 14750;<sup>71</sup>
- La Rochelle, Bibliothèque municipale, Fonds ancien 3115 C;
- Strasbourg, Bibliothèque nationale universitaire, CD.115.501;
- Londres, British Library, 11474.a.53;
- Augsburg, Universitätsbibliothek, 02/IV.23.8.18-2angeb.5 (fonds Oettingen-Wallerstein);
- *olim* Lyon, Collection J. L. A. Coste (deux ex.) (vente Paris, 1852, n° 1654 [relié avec un ex. de l'*Eglogue sur la mort...*] et n° 1655).<sup>72</sup>

4. *Eglogue, presentee au Roy, & à la Roynne, pour estrenes. Laquelle contient une déploration des miseres de la France, ensemble une exhortation à Leurs Majestez, princes, seigneurs, & autres leurs subjects, pour, de tout leur pouvoir, s'employer à la pacification des troubles & guerres civiles de leur royaume, & y establir une bonne & sainte paix, pour le commun bien & salut de tous. Avec une ode faicte à la louange de la susdicte paix, attendant sa bien-venue. Par Estienne Valancier, Foresien*, Paris, Frédéric Morel, 1576, petit in-4°, de 20 ff.

Exemplaires recensés:

- Paris, Bibliothèque de la Sorbonne, Réserve RRA 8=68;
- Los Angeles, Getty Research Institute, Research Library, 88-B34377.<sup>73</sup>

5. *Dialogue du corps, et de l'esprit, fait par sonnets: traittant sommairement de l'adversité, & des devoirs de l'homme. Avec une Consolation du ciel, & une Ode à la louange de Pallas, & du don des muses. Le tout dédié au Roy par Estienne Valancier, Foresien*, Paris, Frédéric Morel, 1579, petit in-4°, de 31-(1) pp.

Exemplaires recensés:

- Paris, Bibliothèque de la Sorbonne, Réserve RRA 8=68;
- *olim* Collection Gabriel Peignot (vente Paris, 1852, n° 2033, relié avec *Les Plainctes...* et une publication d'Arnaud Sorbin).<sup>74</sup>

6. *Les Plainctes de la Pensee fidele amy, qu'elle fait au Soucy, son desloyal amy. Avec la réponse que luy fait le Soucy, pour sa reconciliation. Le tout dédié à la Roynne. Par Estienne Valancier Foresien...*, Paris, Frédéric Morel, 1579, petit in-4°, de 43-(1) pp.

Exemplaires recensés:

- Paris, Bibliothèque de la Sorbonne, Réserve RRA 8=68;

– olim Collection Gabriel Peignot (vente Paris, 1852, n° 2033, relié avec le *Dialogue...* et une publication d'Arnaud Sorbin).

7. *Le Colloque des vrais amans fait par sonnets, avec quelques odes sur le mesme sujet. [...] Plus quelques dizains mythologiques et énigmatiques, par Estienne Valancier...*, s.l.n.n., «Imprimé nouvellement», 1584, petit in-8°, de [72] ff.

Exemplaire recensé: Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Ye-1849.

#### NOTES

<sup>1</sup> Jacques Pineaux, *La Poésie des protestants de langue française (1559-1598)*, Paris, Klincksieck, 1971.

<sup>2</sup> En dépit de sa prodigieuse documentation, l'érudite bibliographe Jacques-Charles Brunet peinait à citer des adjudications pour les publications de Valancier, hormis dans la vente récente de Coste en 1854 (voir son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, Firmin Didot frères, 1864, tome V, col. 1030).

<sup>3</sup> Cet article constitue la version développée et mise à jour d'une notice rédigée pour le *Dictionnaire biographique des poètes français de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle* par Jean Paul Barbier-Mueller et Nicolas Ducimetière, avec la participation de Marine Molins (Genève, Droz, 2015-..., quatre tomes déjà parus, deux à paraître. Ouvrage couronné par le Prix du Rayonnement de la Langue et de la Littérature française de l'Académie française en 2016).

<sup>4</sup> Claude Longeon, *Les Ecrivains foréziens du XVI<sup>e</sup> siècle – Répertoire bio-bibliographique*, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1970, p. 163.

<sup>5</sup> M. Testenoire-Lafayette, «La Galiney de l'église de La Tour-en-Jarez», dans *Recueil de Mémoires et Documents sur le Forez*, tome IV, Montbrison, Société de la Diana, 1877, p. 142.

<sup>6</sup> C. Longeon, *Les Ecrivains foréziens...*, *op. cit.*, p. 163.

<sup>7</sup> Léopold Panier, *Le Manuscrit des Vies des poètes français de Guillaume Colletet...*, Paris, A. Franck, 1872, p. 80.

<sup>8</sup> Sur les «Vies des poètes français» de Guillaume Colletet (jamais éditées à son époque), leur exploitation par les chercheurs du XIX<sup>e</sup> siècle et la disparition des manuscrits originaux, voir l'article de Nicolas Ducimetière, «Un trait d'union entre deux siècles», sur le blog *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (à lire en ligne sur : <https://mabiblio.hypotheses.org/1769>).

<sup>9</sup> *Le Livre du Recteur de l'Académie de Genève*, publié par S. Stelling-Michaud, Genève, Droz, 1959, p. 90, n° 395.

<sup>10</sup> Léon A. Matthey, «Ecoliers français inscrits à l'Académie de Genève (1559-1700)», dans *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, tome XI, Genève, Droz, 1949, p. 91.

<sup>11</sup> Fils de Louis Artaud d'Agoult-Montauban et Blanche de Lévis-Ventadour, François d'Agoult (-Montauban) († 1567), baron puis comte de Sault (1561), chevalier dans l'ordre de Saint-Michel, avait épousé Jeanne de Vesc. Voir Jean-Baptiste Jullien de Courcelles, *Histoires généalogique et héraldique des Pairs de France...*, tome VII, Paris, Arthus Bertrand, 1826, pp. 39-40.

<sup>12</sup> François Grudé de La Croix du Maine, *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de La Croix du Maine...*, Paris, Abel L'Angelier, 1584, p. 81 (notice «Etienne Valancier» [sic]). Le titre de la publication avait été tronquée et abrégée en *Discours sur la mort de monsieur le Comte de Sault, Messire François d'Agoult*. Voir aussi la réédition procurée par Rigoley de Juvigny, *Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Du Verdier...*, Paris, Saillant, Nyon et Lambert, 1772, tome I, p. 192 (sans changements ou commentaires particuliers de cette notice).

<sup>13</sup> Jacques Lelong, *Bibliothèque historique de la France...*, éd. revue, corrigée et augmentée par M. Frevet de Fontette, Paris, Jean-Thomas Hérisant, 1771, tome III, pp. 182-183, n° 32066.

<sup>14</sup> Le travail de référence sur cet important éditeur orléanais est l'ouvrage de Louis Desgraves, *Éloi Gibier, imprimeur à Orléans (1536-1588)* (Genève, Droz, 1966), mais cette première publication de Valancier en est absente, n'ayant donc pas été envisagée comme une édition Gibier.

<sup>15</sup> Etienne Valancier, *Discours en forme d'épithaphe sur la mort glorieuse de feu Messire François d'Agoult...*, [Orléans, Éloi Gibier], 1568, f. (2) r°.

<sup>16</sup> *Id.*, f. (1) v°.

<sup>17</sup> *Id.*, ff. (3) r°-(4) r°.

<sup>18</sup> Honoré de la confiance de Charles IX, François Artaud de Montauban d'Agoult vit sa baronnie d'Agoult réunie aux autres fiefs possédés par la famille pour être érigée en comté. Nommé lieutenant-général du roi à Lyon en remplacement d'Antoine d'Albon (jugé trop sévère à l'égard de la communauté protestante locale), il y montra à l'inverse une souplesse sans doute excessive, puisqu'elle permit la mise à sac de la ville par les Huguenots dans la nuit du 29 au 30 avril 1562. Adoptant malgré tout une position toujours favorable aux Protestants dans ses courriers à Charles IX, il finit lui-même par révéler sa conversion et mit son épée au service du prince de Condé.

<sup>19</sup> *Id.*, ff. (4) v°-(5) r°.

<sup>20</sup> *Id.*, ff. (5) v°-(6) r°.

<sup>21</sup> *Id.*, f. (6) v°.

<sup>22</sup> *Id.*, ff. (10) v°-(14) r°.

<sup>23</sup> Jules Delaborde, *Gaspard de Coligny*, Paris, Fischbacher, 1881, tome II, pp. 534-538.

<sup>24</sup> L. Desgraves, *op. cit.*, p. 42, n° 67 (avec reproduction du titre, de la première page de la préface et de l'incipit du poème).

<sup>25</sup> Etienne Valancier, *Eglogue sur la mort de Charlotte de Laval...*, s.l.n.n. [Orléans, Eloi Gibier], 1568, f. (3) v°.

<sup>26</sup> Alice Hulubei, *L'Eglogue en France au XVI<sup>e</sup> siècle – Époque des Valois (1515-1589)*, Paris, E. Droz, 1938, p. 556.

<sup>27</sup> Claude-Odon Reure, *Bibliothèque des écrivains foréziens...*, tome II, Montbrison, É. Brassard, 1919, p. 493.

<sup>28</sup> E. Valancier, *Eglogue sur la mort...*, *op. cit.*, f. (3) r°.

<sup>29</sup> *Id.*, ff. (4) r° à (15) v°.

<sup>30</sup> *Id.*, f. (5) v°.

<sup>31</sup> *Id.*, ff. (7) v° et (8) r°.

<sup>32</sup> *Id.*, f. (9) r°.

<sup>33</sup> *Id.*, f. (10) v°.

<sup>34</sup> *Id.*, f. (16) r°, épitaphe III.

<sup>35</sup> *Id.*, f. (17) v°.

<sup>36</sup> L. Desgraves, *op. cit.*, p. 40, n° 58 (avec reproduction du titre).

<sup>37</sup> E. Valancier, *Complainte de la France...*, s.l.n.n., [Orléans, Eloi Gibier], 1568, f. (5) v°.

<sup>38</sup> *Id.*, f. (7) v°.

<sup>39</sup> *Recueil de poésies françaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, réunies par Anatole de Montaiglon, Paris, Janet, 1856, tome V, pp. 34-48.

<sup>40</sup> Voir *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de Charente*, année 1921 (8<sup>e</sup> série, tome XII), Angoulême, Constantin, 1922, p. XXXV et *id.*, année 1929, Angoulême, Imprimerie ouvrière, 1930, p. 17.

<sup>41</sup> C. Longeon, *Les Écrivains foréziens du XVI<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*, p. 166, note 17.

<sup>42</sup> *Id.*, p. 164.

<sup>43</sup> E. Valancier, *Eglogue, présentée au Roy, & à la Royne...*, Paris, Frédéric Morel, 1576, f. (1) v°, «*Au Peuple François. Sonnet.*».

<sup>44</sup> *Id.*, f. 9 r°-v°.

<sup>45</sup> *Id.*, ff. 13 v°-14 r°.

<sup>46</sup> A. Hulubei, *L'Eglogue en France au XVI<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*, pp. 608-609.

<sup>47</sup> La Rochelle, Pierre Haultin, 1579, f. prélim. (2) v°.

<sup>48</sup> La Croix du Maine, *op. cit.*, p. 192.

<sup>49</sup> Antoine du Verdier, *Bibliothèques françaises...*, *op. cit.*, tome III, pp. 544-545.

<sup>50</sup> E. Valancier, *Le Colloque des vrais Amants...*, s.l.n.n., «*Imprimé nouvellement*», 1584, f. (3) r°.

<sup>51</sup> C. Longeon, *Une province française à la Renaissance...*, *op. cit.*, p. 291.

<sup>52</sup> E. Valancier, *Le Colloque des vrais Amants...*, *op. cit.*, f. (2) r°, épître dédicatoire «*Au Roy & à la Royne*», signée «*Vostre à jamais treshumble, tresobeissant, & tresaffectionné serviteur & sujet, Valancier.*».

<sup>53</sup> *Id.*, f. (3) v°, «*Sonnet.*».

<sup>54</sup> *Id.*, f. (5) r° (sonnet I).

<sup>55</sup> *Id.*, f. (5) v° (sonnet II).

<sup>56</sup> Pour une édition moderne, voir C. Longeon, *Documents sur la vie intellectuelle en Forez au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1973, pp. 298-313, ou Gui de La Grye, *Portraits d'auteurs foréziens*, «*Guy de La Grye*» (i.e. Régis de Chantelauze), *Portraits d'auteurs foréziens...*, Lyon, Auguste Brun, 1862, pp. 85-109. Sur ces poèmes ésoptiques, voir aussi Paola Cifarelli, «*Un fablier entre tradition et innovation : les apologues d'Estienne Valancier*», dans *Reinardus – Yearbook of the International Reynard Society*, n° 5, 1992, pp. 47-56.

<sup>57</sup> C. Longeon, *Une province française à la Renaissance...*, *op. cit.*, p. 236.

<sup>58</sup> *Id.*, p. 237.

<sup>59</sup> E. Valancier, *Le Colloque des vrais Amants...*, *op. cit.*, sonnet mythologique XVIII.

<sup>60</sup> *Id.*, p. 238.

<sup>61</sup> E. Valancier, *Les Plainctes de la Pensee...*, Paris, Frédéric Morel, 1579, épître dédicatoire.

<sup>62</sup> E. Valancier, *Le Colloque des vrais Amants...*, *op. cit.*, f. prélim. (2) r°, épître dédicatoire.

<sup>63</sup> «*Guy de La Grye*» (i.e. Régis de Chantelauze), *op. cit.*, p. 79.

<sup>64</sup> Cité d'après «*Guy de La Grye*», *op. cit.*, p. III.

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> Recueil collectif factice de plusieurs plaquettes de même époque. Reliure de parchemin blanc (Berne, vers 1700).

<sup>67</sup> Reliure en maroquin bleu, dos orné, tranches dorées (*Motte*). Provenance : Bibliothèque Charles Spender Sunderland (1674-1722) ; acquisition lors de la vente Sunderland en mai 1882.

<sup>68</sup> Reliure en vélin ancien muet.

<sup>69</sup> Reliure de maroquin olive, dos orné à froid, tranches dorées (*Bauzonnet*). Cité par Brunet.

<sup>70</sup> Exemplaire en maroquin bleu, dos orné, tranches dorées (*Trautz Bauzonnet*). Provenance : Bibliothèque Léon Cailhava (1795-1863) ; acquisition à la vente Cailhava en octobre 1862. L'ouvrage avait figuré au catalogue de la Librairie Techener en avril-mai 1861 (voir *Bulletin du Bibliophile*, Paris, Techener, 1861, pp. 239-240).

<sup>71</sup> Exemplaire en demi-reliure de veau bleu nuit, dos lisse avec titre en long (*reliure du XIX<sup>e</sup> siècle*). Provenance : Bibliothèque Félix Thiollier ; puis Vente aux enchères Carlier-Imbert (Saint-Etienne), en avril 2008.

<sup>72</sup> Demi-reliure de maroquin bleu.

<sup>73</sup> Relié avec : Jacques Chichon, *De adeptione regni, consecratione & coronatione Henrici secundi, Francorum Regis invictissimi, deque ingressu illius in civitate Rhemensi ephrasis*, Paris, Matthieu David, 1547.

<sup>74</sup> Reliure de veau jaspée.

Photos: Ill. 1-2 : e-rara.ch ; Ill. 3-5 : Naomi Wenger ; Ill. 6 : BNU / Jean-Pierre Rosenkranz ; Ill. 7 : Getty Research Institute / Internet Archive.